

L'OTR célèbre la journée
internationale de la Douane

#7



Le Magnan Libéré

Hebdomadaire Togolais Satirique d'Informations et d'Analyses

N°587 du Mercredi 27 janvier 2021 - 15^{ème} année - Prix: 250 FCFA

Le tableau sécuritaire au Togo en 2020

#3



**Braquages, vols, violences volontaires,
escroqueries et trafics de faux billets**

Cinq agents radiés du corps de la police

225 policiers et gendarmes indéliçats sanctionnés

FNFI

JANVIER 2014-JANVIER
2021

#3

**Faure
Gnassingbé
fait le choix
éclairé de
l'inclusion
financière pour
faire reculer la
pauvreté**



SANTE

**PROCHAIN VACCIN CONTRE
COVID 19 AU TOGO**

**Les contraintes
de conservation
très rigoureuses**

**4,5 millions de
Togolais pourraient
être vaccinés**

#3

A PROPOS DU SET ET SA GRÈVE

**Gilbert Bawara : « La confusion
sur son statut existe à ce jour »**

#6



Le carnet

Une politique d'inclusion maîtrisée !

98 milliards de Fcfa, c'est le montant des crédits accordés depuis 7 ans par le Fonds national de la finance inclusive (FNFI). Des prêts qui vont aux plus défavorisés et qui leur permettent de créer des activités génératrices de revenus. Au lancement du projet, beaucoup avaient estimé qu'il serait difficile de récupérer ces sommes en raison de la fragilité financière des bénéficiaires et leur faible connaissance du principe de crédit. Des craintes non fondées. En effet, le taux global de remboursement est de 92,40% ; qui dit mieux. Une politique d'inclusion maîtrisée qui devrait inciter les pouvoirs publics à élargir les aides aux plus vulnérables. Pour les responsables du FNFI, 'Il faut lutter autrement et efficacement contre la pauvreté, réduire les inégalités sociales et renforcer la résilience des plus modestes afin de renforcer le tissu économique national'. L'Agence nationale pour développement à la base (ANADEB) a pour mission de sortir les plus fragiles de la misère en leur donnant les moyens de trouver un emploi ou de monter leur business. Rien que ces 6 derniers mois, 9.000 jeunes ont été accompagnés par l'Etat et ses partenaires grâce à une enveloppe de 7 milliards de Fcfa. Depuis sa création il y a 10 ans, l'ANADEB a consacré plus de 100 milliards à de nombreux projets dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'alimentation et des activités génératrices de revenus. « La solution au problème commun se trouve entre les mains des populations du canton, du village ou du quartier que nous aidons à se prendre en charge », explique Mazalo Katanga, la directrice générale de l'Agence. La Banque mondiale est l'un des partenaires les plus actifs de cette initiative. 1 million 800 000 crédits accordés pour un total de 98,14 milliards de FCFA. Ce sont là les chiffres globaux très encourageants du programme d'inclusion financière initié par le chef de l'Etat et mis en œuvre par le gouvernement de 2014 à 2020. Voilà un mécanisme qui permet de lutter efficacement contre la pauvreté. En effet, le programme a permis de réduire les inégalités sociales et de renforcer la résilience des ménages en permettant aux populations vulnérables d'avoir accès à des moyens financiers pour exercer des activités génératrices de revenus. Cette heureuse expérience a conduit le gouvernement sous la houlette du chef de l'Etat Faure Gnassingbé à opter pour une stratégie nationale d'inclusion financière avec pour objectifs notamment le renforcement du cadre d'intervention de l'Etat en faveur de l'inclusion financière ; l'amélioration de la couverture géographique des services financiers et la mise à disposition de services financiers digitaux via la création d'une banque digitale. Pour le gouvernement, l'inclusion financière demeure un levier sur lequel l'on doit agir pour accélérer la sortie de la population de la pauvreté. La stratégie va consister à renforcer le cadre légal, réglementaire et institutionnel. Elle va également permettre de chercher d'autres sources de financement pour aider un plus grand nombre de bénéficiaires. Voilà un autre choix pragmatique fait par le leader togolais qui a permis au pays de devenir la locomotive de la sous région dans ce domaine. Il ne pouvait en être autrement dès lors qu'on est éclairé. Tenez, le Togo est ainsi devenu en 2019 le premier pays du classement dans la zone UEMOA en matière d'accès aux services financiers. Ceci grâce à une progression de près de 80 % au titre du secteur des Systèmes financiers décentralisés (SFD). « Lorsque les temps deviennent aussi durs et incertains, il est important de faire appel à nos valeurs de fraternité et de solidarité pour nous permettre de continuer notre marche en ne laissant personne de côté », dicit Faure Gnassingbé.

VALORISATION DE L'IMAGE DE LA FEMME

L'AJPDPH met des médias face à leur responsabilité

Face aux clichés sexistes véhiculés sur les femmes dans nos sociétés, l'Association des Journalistes pour la Promotion des Droits de l'Homme au Togo (AJPDPH) a organisé mercredi 20 janvier 2021 à Lomé, une Conférence-débat, sur le rôle et responsabilité des médias sur la question. Il s'agissait de mettre l'accent sur le rôle éducatif des médias dans la lutte contre le phénomène.

Placée sous le thème : « L'image de la femme dans les médias et au sein de l'opinion : Rôle et responsabilité des médias », la Conférence-débat a permis aux femmes des médias de réfléchir sur ce qui devrait être le rôle des institutions étatiques ou médiatiques dans la valorisation de la femme, dont la compétence et l'apport au développement ne sont plus à démontrer.

Selon Esthelle Koudjonou, Journaliste et Présidente de l'AJPDPH, l'initiative fait suite aux différentes nominations des femmes aux postes de responsabilité ces derniers temps au Togo.

« Aujourd'hui, tout porte à croire que nous sommes dans les clichés, dans les stéréotypes où on n'a pas confiance aux compétences de la femme pour épouser les rôles qui leurs sont confiés, mais les critiques viennent plutôt, sur les aspects sexistes », a-t-elle déclaré.

Et c'est pour attirer l'attention sur cet état de chose que les réflexions ont été initiées.

Quel doit être alors le rôle des journalistes ?

En effet, le journaliste en tant que leader d'opinion est tenu de jouer le rôle d'éclaireur de la société. Pour ce faire, sa formation se révèle donc importante.

Pour Sogoyou Kéguéwé, Journaliste et Ancien Ambassadeur du Togo en Allemagne, il va falloir que l'on initie les journalistes aux textes en vigueur, pour qu'à leur tour, ils puissent jouer le rôle d'éclaireur qui devrait être le leur.

« Il faut que les journalistes soient formés et qu'un effort de vulgarisation soit fait. C'est le seul moyen qui peut contribuer à améliorer l'image de la femme. Dans nos sociétés, l'image de la femme est faite de nos éducatrices à la base, notre instruction, nos religions, un peu de politique et beaucoup d'ignorance ». Et puisque nul n'est censé ignorer la loi, les hommes de média sont invités par l'occasion, à être à la fuite de l'information, à éviter de faire du sensationnalisme au détriment de la vraie information et à valoriser les vrais modèles



de femmes.

En ce qui concerne les femmes elles-mêmes, elles sont invitées à se mettre en valeur intelligemment et non à travers la publication de leurs images dénudées sur les médias et réseaux sociaux.

Quid du rôle régulateur de la HAAC

Dans cette lutte de valorisation de la femme en tant qu'actrice de développement et non objet sexiste à travers les médias, la Haute Autorité de l'Audiotvisuelle et de la Communication (HAAC), comme organe de régulation prend différentes initiatives.

Pour Aminata Adrou, Membre de la HAAC, entend qu'institution de régulation des médias, la HAAC a la responsabilité de préserver l'image de la femme dans les médias et dans le sens, la HAAC sensibilise les médias sur les reportages trop sexistes concernant la femme.

« Je vous rassure que nous sommes écoutés mais il y a encore des efforts à faire. Dans les jours qui vont venir, nous sommes en train de réfléchir pour que tous les médias, notamment les télévisions, puissent respecter la signalétique à travers les programmes des chaînes. Cette signalétique permettra en sorte que lorsqu'il y a des films un peu trop sexuel, que les chaînes concernées puissent informer le public », a-t-elle relevé.

Rappelons que l'AJPDPH résolument tournée vers la valorisation des droits de l'Homme, en tant réitérer le débat le 08 mars, à l'occasion de la Journée mondiale de la femme. L'objectif étant d'approfondir les réflexions pour des résultats plus palpables, l'appel est donc lancé aux sponsors et aux bonnes volontés pour soutenir l'initiative.

L.M.

COVID-19 :

Dans l'attente du vaccin, le Togo identifie les lieux de vaccination

Dans un courrier envoyé lundi 25 janvier 2021 aux préfets et présidents des comités locaux de gestion de la riposte au covid-19, la coordination nationale demande une identification des centres de vaccination dont la liste devrait lui parvenir au plus tard 30 janvier prochain.



Afin de s'assurer les étapes de vaccination et la traçabilité des vaccins, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir identifier en collaboration avec les directeurs préfectoraux de la santé, un centre de vaccination contre la covid-19 par commune dans vos préfectures respectives », écrit le médecin-colonel Djibril Mohaman Awalou, coordonnateur national.

La liste doit s'accompagner du personnel vaccinateur. Pas de vaccin au Togo Dans un communiqué rendu public vendredi 22 janvier, le ministre de la santé, professeur Moustafa Mijiyawa a assuré que le vaccin contre la

covid-19 n'est pas encore disponible dans le pays.

« Le Togo tout comme les autres pays se prépare à introduire ce vaccin dans les prochaines semaines. Les modalités et la période de cette vaccination feront l'objet d'une communication officielle. Mais, l'on peut déjà retenir que cette vaccination contre la Covid-19, destinée aux adultes, ne concerne pas les enfants », a rassuré le ministre en réponse aux fausses informations circulant sur les réseaux sociaux. Dans le monde et en Afrique, plus de 39 millions de doses du vaccin contre covid-19 ont été déjà administrées dans une cinquantaine de pays.

COVID-19 :

La CEDEAO harmonise à 25.000 FCFA le test PCR dans ses 15 pays membres



Les pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) s'engagent à harmoniser le prix des tests PCR pour détecter le Covid-19, à 50 dollars (25.000 FCFA). Le principal objectif est de « faciliter les déplacements » dans la région. C'est le président de la Commission de la Cédéao qui a fait l'annonce samedi 23 janvier 2021 lors d'un point de presse

virtuel. Selon l'Ivoirien Jean-Claude Brou, face à des prix des tests PCR différents d'un pays à l'autre, il fallait une harmonisation pour donner aux voyageurs « une meilleure visibilité ».

Certains pays, comme le Ghana et le Nigeria, font payer jusqu'à 150 dollars (70.000 FCFA) le test, ce qui peut inciter les voyageurs devant effectuer des tests au départ et à l'arrivée à limiter les déplacements.

Le Magnan Libéré
L'hebdomadaire Togolais Satirique d'Informations et d'Analyses

Besoin de VISIBILITÉ ?
FAITES-NOUS CONFIANCE !

BRAQUAGES, VOLS, VIOLENCES VOLONTAIRES, ESCROQUERIES, TRAFICS DE FAUX BILLETS, POLICIERS RADIÉS...

Le tableau sécuritaire au Togo en 2020

Jeudi 21 janvier 2021, le ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le Général Yark Damehane indiquait en conférence de presse, que 225 agents de la police et de la gendarmerie avaient été sanctionnés au cours de l'année 2020 pour des fautes graves.

On en sait un peu plus sur la situation de ces agents indisciplinés des forces de l'ordre et de sécurité et la nature de leurs sanctions. Parmi ces sanctions, figure la radiation dont cinq d'entre eux, ont écopé.

Les policiers radiés de leur corps, indique un document confidentiel, sont coupables entre autres de bavures ayant entraîné la mort de citoyens, de trafics de tous genres, d'usage excessif de la force, d'escroquerie, de violences volontaires sur des personnes. Le premier agent radié est un policier ayant abandonné son poste et retrouvé au volant de la voiture d'un usager qu'il a interpellé pour violation du couvre-feu. Interpellé par la Force anti-pandémie, l'agent indiscipliné a tenté de faire passer sa victime pour son frère avant d'être démasqué.

Le second policier qui a été viré du corps de la police nationale au cours de l'année 2020, informe le ministère de la Sécurité et de la Protection Civile, a fait usage de son arme en atteignant mortellement

un jeune homme qui se battait avec deux militaires. Sans le dire ouvertement, la scène ressemble fort à celle ayant entraîné la mort du jeune Mohamed au quartier Avédji Sun City en mai 2020. Scène au cours de laquelle un agent des forces de l'ordre avait abattu de sang-froid, un jeune homme, laveur de voitures qui avait eu une altercation avec deux éléments des Forces Armées Togolaises (FAT).

Le troisième agent radié du corps de la police est accusé d'avoir confié sa mission de distribution de soupe à un stagiaire contre une somme de mille (1000) F CFA et le quatrième a été interpellé nuitamment dans les locaux de l'École Supérieure des Affaires à Agoè par des agents de sécurité de ladite école en possession d'une somme d'un million huit cent mille (1 800 000) F CFA en faux billets. Le policier indiscipliné, précise le ministère de la Sécurité et de la Protection Civile, s'apprêtait à s'introduire au Secrétariat de cette école après avoir volé le portable d'un agent de sécurité.

« La perquisition de son domicile a permis de retrouver plusieurs autres objets issus de ses forfaits antérieurs ainsi qu'une somme d'un million quarante mille (1.040.000) F CFA en faux billets qu'il aurait obtenue en faisant affaires avec un faussaire. Il est mis à la disposition de la justice », indique-t-on.

Enfin, le cinquième agent de la police radié de son corps faisait partie d'une bande de braqueurs. L'intéressé, procède avec ses camarades civils à des braquages sur des citoyens et à des vols de motos sous couvert d'un service de patrouille. Il faut noter qu'au total, 225 policiers et gendarmes ont été sanctionnés au cours de l'année 2020. Parmi ceux-ci, 216 agents dont 79 policiers et 137 gendarmes ont écopé d'un mois d'arrêt de rigueur pour « indiscipline, inconscience professionnelle, négligence, abandon de poste, vol, racket, cupidité et indécatesse. Quatre (4) policiers impliqués dans des trafics de tous genres, usage excessif de la force, violences volontaires et bavures ont été exclus pour six



mois, et cinq (5) policiers, dont les motifs sont présentés plus haut, ont été exclus définitivement de ce corps.

225 policiers et gendarmes indisciplinés ont été sanctionnés en 2020

Les éléments des forces de l'ordre et de sécurité ne sont pas au-dessus de la loi. Les plus indisciplinés sont également sanctionnés lorsqu'ils commettent des infractions ou affichent des comportements indignes.

Pour l'année 2020, deux cent vingt-cinq (225) agents des forces de l'ordre et de sécurité, dont 88 policiers et 137 gendarmes ont fait l'objet de sanction.

Cette information avait été donnée jeudi 21 janvier 2021 par le Ministre de la Sécurité

et de la Protection Civile, Yark Damehane lors d'un point de presse consacré à la situation sécuritaire au Togo.

Selon le ministre, ces agents de la police et de la gendarmerie ont été sanctionnés pour, entre autres : indiscipline, inconscience personnelle, négligence, abandon de poste, vol, racket, cupidité et indécatesse.

La sanction infligée à ces forces de l'ordre et de sécurité indisciplinés est « un mois d'arrêt de rigueur ».

Il faut noter qu'en cas de délit grave, les forces de défense et de sécurité font l'objet de procédure judiciaire et peuvent être emprisonnés lorsqu'ils sont reconnus coupables.

A. I

FNFI / JANVIER 2014-JANVIER 2021

Faure Gnassingbé fait le choix éclairé de l'inclusion financière pour faire reculer la pauvreté

« Lorsque les temps deviennent aussi durs et incertains, il est important de faire appel à nos valeurs de fraternité et de solidarité pour nous permettre de continuer notre marche en ne laissant personne de côté », avait déclaré le chef de l'Etat Faure Gnassingbé.

En procédant officiellement au lancement du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI), en janvier 2014, le Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE aspirait lutter autrement et efficacement contre la pauvreté, réduire les inégalités sociales et renforcer la résilience des plus vulnérables en faisant d'eux des acteurs du tissu économique national. Dès lors, l'ambition du FNFI est d'offrir aux populations vulnérables un meilleur accès aux services financiers, afin qu'elles puissent surmonter les contraintes pour exercer des Activités Génératrices de Revenus (AGR).

Au lancement du projet, beaucoup avaient estimé qu'il serait difficile de récupérer ces sommes en raison de la fragilité financière des bénéficiaires et leur faible connaissance du principe de crédit. Des craintes non fondées.

En effet, de janvier 2014 à janvier 2021, cette réponse institutionnelle du Chef de l'Etat a produit des résultats positifs. Des femmes et jeunes sont

passés à la résilience et plusieurs sont désormais des success-stories. De janvier 2014 au 22 janvier 2021, 1 766 263 crédits ont été accordés à des Togolais et Togolaises pour un volume de crédits de 98,23 milliards de francs CFA. Le taux de remboursement est de 92,40% illustrant ainsi le rapport franc et exclusif des bénéficiaires avec les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD).

Ces résultats et l'impact sur les populations sont si réels que depuis 2018, le Togo fait partie des pays enregistrant la plus forte progression soit +11,7% devant le Mali (11,1%) et la Côte d'Ivoire (+7,1%) puis est devenu en 2019 le premier au classement dans la zone UEMOA en matière d'accès aux services financiers. En 2019, le pays a enregistré un taux de 25,1% pour le secteur bancaire classique et de 78,5% au titre du secteur des systèmes financiers décentralisés (SFD), devant le Bénin deuxième avec 72,2%. Ceci fut possible grâce à la gamme diversifiée et adaptée des produits disponibles et très connus. D'autres

nouveaux produits ont été récemment lancés, notamment N'KODEDE, KIFFE et Crédit Relance des MTPME.

Au-delà, l'inclusion financière a été à l'avant-garde des mesures de résilience et de riposte prises par le Chef de l'Etat et le gouvernement dans la lutte contre la pandémie du Covid-19.

Malgré ces résultats positifs, les ambitions du Chef de l'Etat se veulent plus grandes pour le bien-être des populations togolaises. Dans ce contexte, la Stratégie d'Inclusion Financière 2021-2025 en cours d'élaboration viendra prolonger les performances du pays au plan régional. Avec cette stratégie, il s'agira alors de renforcer le cadre d'intervention de l'Etat, d'améliorer la couverture géographique de services et de mettre à disposition des services financiers digitaux via la création d'une banque digitale. L'ambition est de permettre à davantage de citoyens togolais d'avoir accès aux services financiers à moindre coût. Les adultes ruraux, les femmes, les jeunes, les petites entreprises sont les cibles prioritaires.

A. I

PROCHAIN VACCIN CONTRE COVID 19 AU TOGO Les contraintes de conservation très rigoureuses

60% de la population sera concernée par la prochaine campagne de vaccination contre le Coronavirus. Soit environ 4,5 millions de personnes. Estimation donnée par la direction de l'Action sanitaire. Atteindre ce pourcentage permettrait d'obtenir une immunité collective.

Les premiers vaccinés seront le personnel soignant, les plus de 50 ans, les patients souffrant de comorbidité et les détenus. L'univers carcéral, compte-tenu de la promiscuité et des faibles conditions d'hygiène est un facteur aggravant de la propagation du virus. Le Togo compte 7.706.000 habitants selon les données de l'INSEED au 1er janvier 2020. La date du lancement de la campagne de vaccination n'a pas été annoncée pour le moment.

Une logistique complexe

Le Togo dispose en partie des moyens de conservation des futurs vaccins contre le Covid, a indiqué lundi le Pr Maléwé Kolou, membre du dispositif national de riposte contre le Coronavirus. Le Togo doit recevoir prochainement les premiers lots de vaccins Pfizer BioNTech. Les contraintes sont rigoureuses : les doses doivent être conservées dans des super-congérateurs à une température de -80°.

Le vaccin BNT162 du tandem Pfizer-BioNTech et le vaccin m-RNA-1273 de Moderna sont tous deux composés de fragments d'ARN messager (ARNm) qui, une fois parvenus dans les cellules humaines, induiront la synthèse de la protéine S (spike) à la surface du virus SRAS-CoV-2, laquelle protéine induira une réponse immunitaire susceptible de protéger contre la COVID-19. L'ARNm est très instable, il se dégrade rapidement à la température de la pièce, d'où la nécessité de le conserver à des températures très basses.

Même conservés dans une solution aqueuse, des fragments d'ARNm entreposés dans un frigo plus d'une semaine se seront endommagés et ne pourront plus accomplir leur travail correctement. Si le vaccin de Pfizer-BioNTech doit être conservé à -80 °C, celui de Moderna, quant à lui, peut l'être à -20 °C pendant six mois, voire à une température de 2 à 8 °C pendant

(Suite à la page 6)

ON DIT QUOI

La rubrique de ceux qui devraient tourner sept fois leur langue avant de parler

Mme Brigitte Adjamagbo-Johnson ne cessera d'étonner les Togolais par ses interventions peu inviables sur les médias. Reçue ce dimanche sur une radio de la place, la Coordinatrice de la défunte C14 a une fois encore montré sa haine viscérale envers les femmes Togolaises qui ne partagent pas sa vision au demeurant démagogique. Abordant le sujet relatif à la nomination de Mme Victoire Tomégah-Dogbé à la tête de la Primature, au lieu de féliciter sa compatriote, elle préfère parler d'instrumentalisation de la gent féminine. Lorsqu'elle avait été ministre c'était aussi une instrumentalisation ? Cette prise de position n'étonne guère les Togolais avertis. Radicalisme aveugle quand tu nous tiens ! Tout le monde sait que cette ancienne "vendeuse" d'épreuves de droit à l'Université du Bénin a fait des pieds et des mains pour se faire nommer Premier

P

ministre à l'issue du dialogue politique en 2018. N'ayant pas eu gain de cause, elle ne peut que jeter du discrédit sur sa compatriote. Dans le quartier, ceux qui ont suivi l'émission parlent d'inconscience et d'envie. C'est bel et bien un acte refoulé. Mme Victoire Tomé-

gah-Dogbé fera toujours l'objet de critiques et d'insultes de la part de cette prétendue défenseuse des droits des femmes, qui va de regroupement politique en regroupement politique, (vagabondage politique) juste pour se faire nommer Premier ministre après un bref passage au gouvernement comme ministre. Quel nomadisme ! Et lorsqu'on lui avait la question de savoir si elle avait suivi mdme le Premier Ministre lorsqu'elle présentait son bilan de 100 jours, la jalouse a répondu qu'elle n'avait pas eu le temps. Même si elle n'a pas suivi ce discours a été publié un peu partout elle pouvait prendre le temps de lire. Mais que nenni ! Ce qui la préoccupe plus c'est de critiquer pour critiquer. Shuan !

Courtes contre la montre

FNFI 7 ans déjà !

Au total, 1 766 263 crédits d'un montant global de 98,23 milliards de francs CFA, ont été accordés aux populations depuis janvier 2014. Le taux de remboursement, impressionnant au vu de la tendance communautaire, s'établit à 92,40%.

Le fonds, qui bénéficie depuis sa mise en route à plus de 1,7 million de personnes, a par ailleurs diversifié ses produits, permettant de toucher au plus grand nombre de nécessiteux. Les derniers produits lancés, pour accompagner les personnes en fin de cycle (Nkodede), financer l'entrepreneuriat (Kiffe) ou relancer les entreprises impactées par la crise (Fonds de relance), ont tous récemment fait état de performances positives.

Malgré tous ces voyants au vert, le gouvernement entend faire plus. Une stratégie nationale d'inclusion financière est ainsi en cours d'élaboration. Projetée sur 05 ans (2021-2025), elle devra permettre d'améliorer et prolonger ces performances, renforcer le cadre d'intervention de l'Etat, étendre davantage la couverture géographique des services et, surtout, mettre à disposition des services financiers digitaux via la création d'une banque digitale.

A terme, jeunes, femmes, adultes ruraux, et petites entreprises devront bénéficier de services financiers à moindre coût.

Ce n'est pas encore disponible

S'il se prépare activement à introduire le vaccin dans les prochaines semaines et lancer sa campagne, le Togo ne dispose encore à ce jour d'aucune dose. C'est ce qu'a rappelé samedi le Gouvernement, dans un communiqué destiné à éclairer les populations après la propagation sur les réseaux sociaux de fausses informations sur la vaccination dans le pays.

"Le ministère de la santé tient à informer toute la population togolaise que ce vaccin contre la Covid-19 n'est pas encore disponible dans notre pays", a indiqué l'exécutif. Et de poursuivre : "Les modalités et la période de cette vaccination feront l'objet d'une communication officielle, mais l'on peut déjà retenir que cette vaccination destinée aux adultes, ne concerne pas les enfants".

D'ici là, le gouvernement exhorte une nouvelle fois la population au strict respect des mesures barrières. A ce jour, plus de 39 millions de doses de vaccins ont été administrées dans une cinquantaine de pays dans le monde.

Les régionales se préparent !

Le ministre de l'administration territoriale, Payadowa BoukpeSSI a rencontré mardi à Lomé, les représentants des principaux partis politiques du pays. La réunion qui était la deuxième du genre après celle du 14 décembre dernier, était essentiellement consacrée à l'organisation prochaine des élections régionales.

Entre autres sujets évoqués, la mise en place d'une Concertation Nationale entre Acteurs Politiques (CNAP) dotée d'un règlement intérieur pour mener à bien les discussions, le format du dialogue, et les différentes propositions des formations politiques destinées à baliser la voie à un processus inclusif et réussi.

Parmi les propositions formulées, figurent notamment la décripation socio-politique, la refonte du Code électoral et des discussions sur le texte constitutionnel actuel. "Il faut que les discussions aboutissent sur des conclusions susceptibles de normaliser la vie politique dans le pays", a notamment indiqué l'un des représentants.



SOCIÉTÉ TOGOLAISE DES EAUX S.A.

Siège Social : 53, Avenue de la Libération B.P. 1301 - Tél. (+228) 22 21 34 81 - (+228) 22 21 59 63 - Fax : (+228) 22 21 46 13 - Lomé - TOGO

COMMUNIQUE

DE LA SOCIÉTÉ TOGOLAISE DES EAUX

La Société Togolaise des Eaux (TdE) informe son aimable clientèle que les opérations de recouvrement démarrées depuis le mois de novembre 2020 sur toute l'étendue du territoire national se poursuivent chez les abonnés ayant des factures d'eau impayées.

Elle invite les clients redevables à solder leurs impayés dans les meilleurs délais, afin d'éviter tout désagrément lié à la suspension de la fourniture d'eau.

Par ailleurs, dans le cadre du respect des mesures barrières, la TdE exhorte sa clientèle à privilégier les moyens de paiement électroniques, notamment :

- TMoney
- Flooz
- Ecobank MOBILE
- Eco CCP



Lomé, le 22 décembre 2020

La Direction Générale

www.tde.tg

Comptes Bancaires : UTB : 310044541004000 - BTCI : 010305905000192-54 - BIA - TOGO : 00136010775-23 - ORABANK : 40210009725-35
ORABANK SPECIALE : 40210018723-07 - ECOBANK : 7010231407335701 - CCP : 6310009625001000-34 - DIAMOND B : 223005939012-33 - BSIC : 020270600112
NIF : 1000166690

Le Magnan Libéré

Récépissé N° 0302 / 17 / 11 / 06 / HAAC

Directeur de Publication

Abass ISSAKA
90 16 49 87 / 90 85 85 22

Responsable commercial

Bertine ADJAH
90 36 97 10

Mise en page :

A. Maxime (91 08 91 02)

Imprimerie :

Rad Graphic Sarl U.

Tirage :

2000 exemplaires

Casier N° 35MJ BP: 81213 Lomé / Mail: iabasse@yahoo.fr

A PROPOS DU SET ET SA GRÈVE

Gilbert Bawara : « La confusion sur son statut existe à ce jour »

Le ministre togolais de la fonction publique, du travail et du dialogue social est revenu dimanche sur les acquis des 100 premiers jours du gouvernement de Victoire Tomegah-Dogbé. Gilbert Bawara a parlé de la gestion de la crise sanitaire, de l'adoption du nouveau code du travail, des mouvements d'humeur dans le secteur de l'éducation et de l'arrestation, il y a quelques semaines, des leaders de la Dynamique Mgr Kpodzro. M. Bawara s'est félicité des efforts déployés et assure que le Togo avance.

C'est avec le sujet de la crise sanitaire que le ministre de la fonction publique, du travail et du dialogue social a commencé son exercice. Regrettant l'augmentation des cas constatée depuis quelques jours, il appelle au respect des mesures barrières pour freiner la flambée de la covid19.

Au sujet des dernières mesures prises en lien avec la lutte sanitaire le ministre note que le gouvernement a fait preuve d'anticipation. Gilbert Bawara assure que les autorités togolaises continueront à faire preuve d'agilité pour que le vaccin soit disponible dans le pays dans les meilleurs délais. « Nous travaillons dans un esprit de concertation et de coopération pour l'accès au vaccin. Les dispositions se prennent pour que le pays puisse disposer rapidement du vaccin », a-t-il dit dans son intervention sur New World TV.

L'adoption du nouveau Code de travail a été le 2e sujet évoqué par le ministre. Pour Gilbert Bawara, il était nécessaire de réviser le code parce que le monde du travail est en évolution. Le document dans sa nouvelle version est en cohésion avec l'amélioration du climat des affaires et l'aménagement du cadre d'investissement.

Particulièrement à l'endroit des enseignants membres du Syndicat des Enseignants du Togo (SET) qui ont lancé un mot d'ordre de grève dans le but d'exiger de meilleures conditions de vie et de travail, le ministre de la Fonction Publique envoie un message. L'Etat agira en conséquence contre tout agissement « illégal » qui menacerait la quiétude dans le secteur éducatif, leur a-t-il fait savoir.

« Quand on a des attitudes et des agissements qui sont contraires à ce qui est attendu d'un enseignant, naturellement l'Etat en tant qu'employeur, a la possibilité d'en tirer toutes les conséquences. J'encourage ceux qui seraient tentés de suivre des mots d'ordre illégaux et infondés à lire le statut particulier d'août 2018, avant de poser des actes qui pourraient leur être préjudiciable », a laissé entendre Gilbert Bawara.

Il estime par ailleurs que le syndicat qui appelle les enseignants à entrer en grève méconnaît les textes en vigueur dans le pays.

« On ne déclenche pas une grève parce qu'il y a une méconnaissance des textes et lois

qui ont été adoptés régulièrement et qui sont en application. Le statut particulier des enseignants a été adopté en août 2018 et est en vigueur depuis son adoption. Alors face à tous ces efforts, si des enseignants individuellement ou collectivement ont des préoccupations et souhaitent qu'elles soient prises en compte dans le cadre des discussions qui sont structurées, ils peuvent librement le faire. Mais ce n'est pas ce qui s'est passé. Il y a une organisation qui est née dont le statut reste encore imprécis et inconnu parce que du point de vue du droit de travail, pour créer un mouvement syndical, on n'a pas besoin du récépissé du ministère de l'Administration territoriale, alors si des gens veulent avoir à la fois un statut d'organisation syndicale, tout en cherchant un statut d'association, il est évident que cela nécessite un minimum d'investigation et c'est ce qui est en train d'être fait », a-t-il déclaré.

Le ministre a saisi cette occasion pour inviter les premiers responsables du SET à éclairer le gouvernement sur leur statut exact.

« Le simple fait qu'il y ait confusion sur le statut exact que les gens voudraient avoir, et qu'ils ont d'ailleurs la possibilité de clarifier, il appartient aux initiateurs de l'organisation concernée de dire ce qu'ils veulent être, une association ou un syndicat. Parce que la confusion existe à ce jour », a-t-il ajouté.

Les améliorations

Beaucoup d'amélioration a été apportée à la fonction enseignante, a-t-il expliqué et d'enfoncer le clou en soulignant que le corps enseignant a acquis un certain nombre de privilèges que n'ont pas les autres fonctionnaires notamment en termes de salaire et de grade.

Selon lui, le gouvernement n'a pas l'intention d'accéder aux nouvelles demandes présentées par le SET puisque les syndicats ont été informés des priorités de l'Etat togolais qui est de recruter des enseignants mieux formés, de construire de nouveaux bâtiments scolaires et de moderniser les bâtiments existants... « Si des gens se sont essayés aux élections et croient pouvoir ressusciter leurs ambitions politiques dans le domaine de l'éducation, ce n'est pas tolérable », a indiqué Gilbert Bawara qui avertit comme son collègue



des Enseignements primaire et secondaire, les éducateurs qui vont observer les mots d'ordre de grève lancés par le SET.

Recherche de l'équilibre

« Ce code est un équilibre judicieux entre les attentes des travailleurs et d'autre part les demandes et les attentes des employeurs qui demandaient un peu plus de souplesse », s'est-il félicité avant de détaillé les innovations contenues dans le code notamment l'assurance maladie obligatoire, la clarification des types de contrats, etc...

Sur la question du SMIG qui est bloqué à 35 mille Fcfa depuis des années, le ministre en charge du travail note que le SMIG du Togo correspond à la moyenne dans les pays de l'UEMOA. Pour lui, les discussions sont en cours pour une éventuelle amélioration.

Mais en même temps, il indique qu'il faut trouver un juste milieu entre la création d'emploi, la compétitivité et l'attractivité de notre économie.

« Il faut avoir beaucoup de personnes qui travaillent plutôt que d'avoir peu de personnes qui travaillent... », a-t-il dit

Le secteur de l'éducation connaît ces derniers jours quelques difficultés. Des en-

seignants membres du Syndicat des enseignants du Togo (SET) prévoient entrer en grève pour exiger de meilleures conditions de vie et de travail notamment à travers l'application du statut particulier.

Statut particulier en vigueur

Mais Gilbert Bawara affirme que des améliorations ont été apportées à la fonction enseignante. Pour lui, des enseignants disposent des privilèges que n'ont pas les autres fonctionnaires notamment en termes de salaire et de grade. De plus, le ministre de Faure Gnassingbé assure que le statut particulier adopté en août 2018 a été promulgué par décret depuis lors et est déjà en application.

« Les primes ont été améliorées sans oublier les autres revalorisations qui s'appliquent aux autres fonctionnaires. Depuis novembre, des discussions ont été engagées avec l'ensemble des acteurs du système éducatif. Une gratification exceptionnelle sera faite aux enseignants du public sur la période 2021-2026. Le principe est acquis et il reste seulement à déterminer le montant », a précisé M. Bawara

Par ailleurs, le ministre de la fonction publique accuse le SET d'être une organisation dont le statut est inconnu et imprécis. Il appelle les premiers responsables de ce mouvement à clarifier s'ils sont un syndicat ou une association. De plus, celui qui est en charge du travail affirme qu'il est difficile de déterminer la représentativité du SET créé il y a quelques jours. Toujours sur ce mouvement syndical, il relève que leur plateforme revendicative concerne des sujets sans objet et sans fon-

dement.

M. Bawara fait savoir que dans le cadre formel de discussions qui existe, les priorités du gouvernement ont été partagées avec les autres acteurs du système éducatif. Ces priorités sont de continuer à recruter les enseignants, mieux les former, construire les bâtiments scolaires, moderniser les bâtiments, réformer les curricula, etc.

« Si des gens se sont essayés aux élections et croient pouvoir ressusciter leurs ambitions politiques dans le domaine de l'éducation, ce n'est pas tolérable », a ironisé Gilbert Bawara qui met en garde les enseignants qui suivront les mots d'ordre de grève du SET.

Toutefois, le ministre réaffirme la volonté d'ouverture du gouvernement à continuer à dialoguer.

Le ministre Bawara a touché aussi le phénomène de la corruption. Il assure que le cadre réglementaire est en train d'être renforcé notamment par la réorganisation de la mission du Médiateur de la République et du rôle de la Cour des Comptes.

Au chapitre de la politique et sur l'arrestation des leaders de la Dynamique Monseigneur Kpodzro (DMK), ce bras droit de Faure Gnassingbé estime qu'il était justifié de les arrêter parce qu'ils défiaient l'autorité de l'Etat en appelant à une manifestation publique en pleine crise sanitaire.

Gilbert Bawara a également fait un détour dans le monde la presse togolaise avertissant les journalistes qu'ils pourront être poursuivis au pénal s'ils se rendent coupables de faits délictuels.

T. Bagoudou

(Suite de la page 3)

dant 30 jours, et à la température ambiante pendant 12 heures. Pourtant, la composition de base des deux vaccins est identique.

Les congélateurs capables de maintenir une température de -80 °C coûtent environ 10.000 euros pièce. Autre candidat, le vaccin développé par AstraZeneca et mis au point avec l'université d'Oxford.

C'est un vaccin à vecteur viral, appelé «Covid Shield» (bouclier anti-Covid). Il agit en fait plutôt comme un cheval de Troie. Il utilise la même clé d'entrée que le coronavirus dans les cellules mais pour y introduire un petit rhume qu'ont souvent les chimpanzés : un adénovirus totalement inoffensif pour l'humain.

Le principal avantage d'AstraZeneca est de pouvoir être conservé pendant

plusieurs mois dans un frigo classique entre 2 et 8°C. Cela facilite énormément la campagne de vaccination, particulièrement dans des zones reculées. Les autorités espèrent vacciner 60% de la population.

Surveillance virale renforcée

Le nombre de cas de Covid-19 est en légère augmentation. Les patients atteints de formes sévères sont plus nombreux; une cinquantaine. Mais selon Ihou Majesté Watéba, responsable de l'unité Covid au CHR Lomé-Commune, la vague peut être maîtrisée d'ici deux semaines si la population respecte les gestes barrières. Il constate un relâchement ces dernières semaines.

Autre question qui se pose aux autorités sanitaires, comment empêcher l'arrivée des variants plus contagieux et

plus mortels.

L'aéroport de Lomé accueille chaque jour des centaines de passagers venus d'Europe. Les tests PCR, réalisés à l'arrivée, ne permettent pas de savoir s'il s'agit d'un mutant britannique. Des analyses plus poussées sont nécessaires.

Autre inquiétude, le variant sud-africain. Il serait le plus dangereux. Or des vols directs relient Johannesburg à Lomé plusieurs fois par semaine. Certes, les avions sont loins d'être pleins en ce moment, mais des passagers débarquent au Togo ou sont en transit plusieurs heures à l'aéroport, sans test exigé. Le renforcement des contrôles s'imposent. Les autorités sont extrêmement vigilantes.

M. Bimôkê

L'OTR célèbre la journée internationale de la Douane

Comme chaque 26 janvier, l'OTR n'a pas dérogé à la tradition cette année. Elle a sobrement célébré en raison des restrictions sanitaires, la Journée Internationale de la Douane, placée sous le thème « Relance, Renouveau, Résilience : la douane au service d'une chaîne logistique durable ».

La cérémonie présidée par le Commissaire Général, Kokou Philippe TCHODIE, s'est déroulée au siège de l'Office et rediffusée en direct sur les réseaux sociaux de l'OTR. Dans son mot de circonstance, le commissaire des Douanes et Droits Indirects, Atta-Kakra Kwawo ESSIEN a souligné le rôle important que l'OTR a joué à travers la douane, pour maintenir la chaîne logistique malgré la persistance de la crise sanitaire. Il a relevé que

ce thème cadre bien avec ce que l'Office a vécu, en s'adaptant à la crise et en mettant en œuvre des réformes pour soutenir l'économie. La célébration a été marquée par deux présentations. La première a porté sur la gestion des risques en période de crise sanitaire COVID 19, et la seconde sur les actions pratiques menées par les divisions opérationnelles de la douane au port et à l'aéroport. Notons également que des



certificats de mérite décernés par l'OMD ont été remis à une vingtaine d'agents qui se sont

révélés au cours de l'année par leur professionnalisme et leur efficacité, en participant acti-

vement à l'atteinte des résultats de l'Office.

ACCUSATIONS CONTRE LES PRÊTRES ET NON-RESPECT DES MORTS

La Famille Dosseh-Anyron envoie une lettre ouverte à Mgr. Kpodzro

Depuis quelque temps, Mgr Kpodzro n'a cessé dans ses adresses de s'en prendre aux honnettes citoyens. Après Jean Pierre Fabre de l'ANC, Mgr Barrigah, l'archevêque

Emérite de Lomé, il n'a pas hésité à s'en prendre à un mort. Dérive ou sénilité personne ne saurait le dire. Dans une lettre ouverte la famille Dosseh Anyron rafraichit la

mémoire à Kpodzro qui a des difficultés pour maîtriser ses nerfs. Lisez plutôt !

Lettre ouverte à l'attention de Son Excellence
Mgr Philippe Fanoko Kpodzro
Archevêque Émérite de Lomé

Excellence,
Les Chrétiens surtout catholiques ont écouté avec attention et étonnement pour la plupart, votre message en ce mois de Janvier 2021. Le message dans lequel vous portez accusations contre bon nombre de vos fils prêtres, vos frères dans l'Épiscopat, les membres de votre famille.

En tant que famille de feu Mgr Dosseh-Anyron, nous voudrions porter à votre connaissance ce que vous même à plusieurs occasions du vivant de notre oncle feu Mgr Dosseh-Anyron n'avez cessé de clamer tout haut publiquement. Nous vous citons: «Je saisis l'occasion du 10 Juin 2002, jour d'incidence du 40ème anniversaire de votre ordination épiscopale, pour rendre grâce à Dieu de vous avoir constitué Sine Praevisa Merita, premier fils togolais archevêque pour succéder à nos Pères dans la foi». Vous rendiez ainsi hommage le 08 Juin 2002 à Mgr Dosseh-Anyron, alors archevêque émérite de Lomé depuis 1992 et toujours en vie.

Ensuite, vous disiez alors en 2002 à Mgr Dosseh-Anyron ceci: « Un regard retrospectif sur le temps de notre formation me montre le rôle tutélaire que vous avez joué en ma faveur... C'est grâce à votre sollicitude fraternelle. Votre rôle de cambusier vous a permis de me nourrir en cachette pour m'aider à récupérer la santé. Arrivé à Rome quelques années plus tard, vous étiez encore là pour m'entourer de votre affection de grand frère. Grâce à cela j'ai pu progressivement recouvrer la santé et continuer les études jusqu'à la prêtrise».

Ainsi témoigniez vous, Mgr Kpodzro, votre reconnaissance à Mgr Dosseh-Anyron en affirmant vous-même que vous lui devez, et la vie, et votre prêtrise. Nous nous abstenions de parler ici des difficultés qui

ont émaillé votre ordination épiscopale, des circonstances dans lesquelles le choix s'était porté sur vous comme futur évêque d'Atakpamé et des risques encourus à l'époque par Mgr Dosseh-Anyron qui tenait à ce que pour succéder à Mgr Bernard Oguki Atakpah, le choix de Rome soit respecté et célébré. Vous en parliez fort bien vous-même, Nous citons: « Excellence, que n'avez-vous pas



enduré à Lomé lors des événements qui ont marqué mon ordination épiscopale, votre courage, votre savoir-faire, et votre connaissance profonde des hommes, ainsi que vos relations de Pasteur avisé, ont permis l'exploit de mon ordination épiscopale en l'Église Saint Augustin d'Amotivé le 02 Mai 1976».

Permettez-nous Excellence, d'être étonnés qu'après de tels propos il y a 20 ans, et ceci du vivant de la personne concernée, vous osiez prétendre aujourd'hui en parlant de votre «fils» Mgr Nicodème Barrigah archevêque de Lomé, nous vous citons: «Alors mon fils Mgr Barrigah, pourquoi cherches-tu à te dérober de tes responsabilités face à l'histoire? Pourquoi cherches-tu à la suite de Mgr Dosseh-Anyron, qui a perdu la face et celle de l'Église catholique au Togo en cherchant en son temps à s'accoquiner avec le Père-Dinosaure, il avait rendu l'Église catholique au Togo asservie sous un État souverain».

Ainsi parlez-vous aujourd'hui publiquement de votre défunt «grand frère»

alors que de son vivant vous proclamiez le contraire. Vous auriez bien pu l'interpeller à l'époque de son vivant. Vous continuez ainsi. Nous vous citons: « en lui succédant immédiatement, j'ai eu beaucoup de peine à l'en relever (l'Église catholique du Togo), à l'affranchir, et c'est par la grâce de Dieu que j'ai pu lui redonner son autonomie et sa dignité».

Quelle belle leçon d'humilité!... En vous jetant des fleurs, souvenez-vous du Magnificat: «Le Seigneur élève les humbles et renvoie les orgueilleux les mains vides». Comment avez-vous pu passer sous silence en 2002 de tels propos, du vivant de Mgr Dosseh-Anyron? Puis jeter l'opprobre aujourd'hui sur le défunt? Au lieu de rendre hommage au «grand frère», en disant: «À travers tout cela, la main de la Providence vous faisait préparer à l'insu de tous, votre successeur dans l'Épiscopat pour le siège de l'Église métropolitaine de Lomé», vous auriez dû garder tout simplement le silence.

Excellence, « nous vous prions d'avoir de la considération pour ceux qui travaillent au milieu de vous, qui vous dirigent dans le Seigneur et qui vous exhortent. Ayez pour eux beaucoup d'affection à cause de leur oeuvre. Soyez en paix entre vous» 1Th 5,12-13.

Excellence, Nous ne nous permettrons pas de vous faire la leçon, mais rappelez-vous: « Dieu jugera par Jésus Christ, les actions secrètes des hommes» Rm 2,16.

Permettez nous de vous rappeler cependant que votre rôle de Pasteur est avant tout de conserver l'Unité, l'Amour et la Paix au sein de l'Église. Les propos clivants et haineux loin de faire du bien à l'Église catholique du Togo, risquent en réalité de lui faire perdre la face surtout au regard du traitement que vous infligez à votre successeur Mgr Nicodème Barrigah que vous appelez pourtant «mon cher fils bien aimé». N'est ce pas vous qui nous enseignez lors des ordinations que le Prêtre est Grand par son choix et par sa mission? D'où vient-il que certains soient nous vous citons: «de petits prêtres»?...

« Et si je distribue tous mes biens

aux pauvres, si même je livre mon corps aux flammes, mais que je n'ai pas l'Amour, cela ne me sert à rien» 1Co13,3.

Quel homme de Dieu êtes vous? Quel profil d'homme se dessine à travers de tels propos, de telles contradictions? Rendre hommage à un «grand frère», lui témoigner de la gratitude de son vivant, puis le vilipender après sa mort? En quoi cela vous honore t-il, de jeter



l'opprobre sur une personne défunte, à qui vous devez selon vos propres assertions: la vie, la prêtrise et si non votre Épiscopat tout entier, du moins votre ordination épiscopale?

«Dites seulement des paroles utiles, qui aident les autres, selon leurs besoins et qui font du bien à ceux qui vous entendent» Ep 4,29.

«Ne cherchons pas une vaine gloire, en nous provoquant les uns les autres, en nous portant envie les uns les autres» Ga 5,26.

Nous ne vous en dirons pas plus, convaincus que votre devoir de Pasteur ainsi que votre grand âge contribueront au reste car: «l'âme généreuse sera comblée, celui qui arrose sera lui même arrosé» Pr.11,25.

«Recherchez la paix avec tous et la progression dans la Sainteté, sans elle, personne ne verra le Seigneur» He 12,14.

Nous ne saurons finir, sans citer votre Vénéré successeur Mgr Djakpa qui lui, en 2012, décrivait ainsi votre prédécesseur Mgr Dosseh-Anyron, nous citons: « Prêtre de Jésus Christ depuis

plus de soixante ans, Pasteur, Musicien, Évêque depuis cinquante ans, théologien érudit, homme très cultivé en quête continuelle de vérité et de sagesse, Mgr Dosseh-Anyron est à inscrire désormais en lettre d'or dans les annales exceptionnelles dont l'Eternel gratifie de siècle en siècle. Dieu a fait un grand don inestimable à notre pays, à notre Patrie, à notre Togo l'or de l'humanité et à l'Eglise». Et le Saint Pape Jean-Paul II qui dans sa lettre du 6 Mai 1987, à l'occasion du vingt cinquième anniversaire de l'ordination épiscopale de Mgr Dosseh-Anyron, écrivait ceci au jubilaire: « Nous avons recensé vos mérites les plus éminents, en passant sous silence les moindres pour ne pas allonger le discours. Néanmoins ceux là suffisent pour faire saisir vos qualités de Pasteur plein d'ardeur apostolique, doté de vertus insignes, tout dévoué à la cause du Règne du Christ et du salut des âmes. Nous vous en félicitons donc véritable frère et nous en rendons grâce au Seigneur

d'avoir donné à son Église, un tel Évêque que nous pouvons proposer en exemple aux autres...»

En tout état de cause, un lieu commun s'ouvre à nous, la prière, car en Jésus Christ, Homme accompli au coeur de l'Histoire, l'homme devient le sauveur de l'homme. Ainsi se crée une solidarité libératrice qui est plus active que la solidarité dans la polémique; nous assurons les théologiens.

L'Évêque préside à la dispensation des mérites du salut en Jésus Christ... C'est sa nature, son identité. Cela nous donne l'espérance contre toute espérance.

Taisons-nous! et rentrons au Cénacle. Excellence, nous vous remercions et vous assurons de nos prières, en tant que fils de l'Église, Corps unique du Christ.

Fait à Lomé, le 25 Janvier 2021
En la fête de la conversion de Saint Paul, apôtre.
La Famille Dosseh-Anyron.



SURFEZ EN TOUTE MOBILITÉ

OFFREZ-VOUS LE **F1 MAX** **4G+**

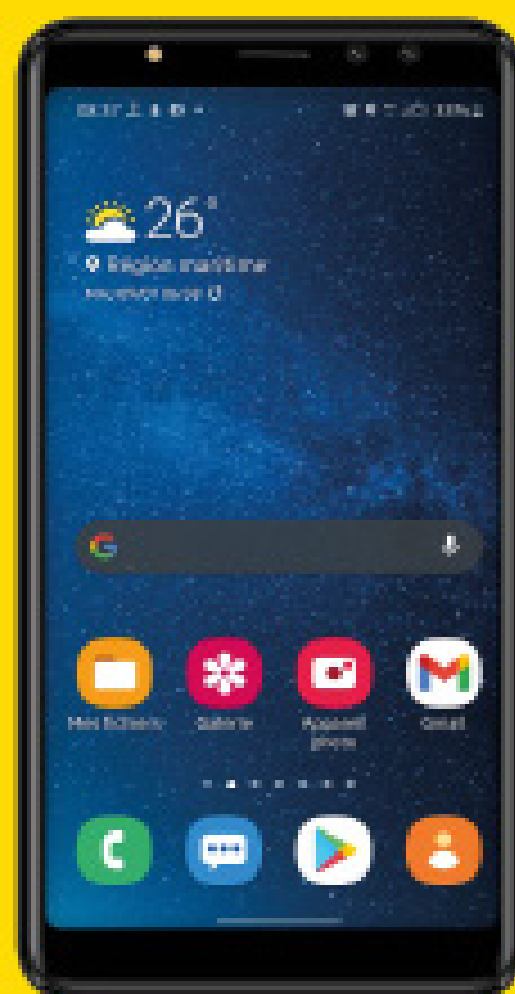
1 Téléphone

+

4Go offerts

=

39900 F CFA



- Android 10 (Go Edition)
- 8 Mpx Dual Camera + Dual front Camera 2 Mpx avec IA pour Selfie
- Processeur puissant quadri-cœur 1.3 Ghz
- Mémoire 8 Gb, Lecteur Micro SD jusqu'à **32 Gb**
- **4G** Wifi Hotspot Wifi, BT A-GPS
- Batterie 4000 mAh
- Ecran 5,7" 18 :9 IPS
- Lecteur d'empreinte digitale

Promo jusqu'au 31 janvier 2021. Volume de 4Go valable 07 jours.

@togocom.tg

@togocom_tg

Service Client : 888 | 119
7 jours/7 de 7h à 21h

togocom.tg